

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 06 juillet 2021 - 19 heures 30 - Salle polyvalente

Secrétaire de séance : ESTOURNET Laure

12 conseillers présents

Approbation Compte Rendu du dernier conseil

Le conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

Planning conseils municipaux année 2021

Planning des conseils municipaux pour l'année 2021 :

- Vendredi 17 septembre 2021
- Mardi 9 novembre 2021
- Vendredi 17 décembre 2021

Compte Rendu des commissions

- Fleurissement - Environnement : les fleurs ont bien poussé, remettre une jardinière sur la croix à la Casse Froide.
- Culture - Histoire - Patrimoine : une visio a été organisée le 05 juillet entre les directrices d'école et la COR autour du thème de la forêt. Ce projet a une dimension intercommunale, l'école Champagnat s'est portée volontaire pour ce projet.
Un contact a été pris avec une troupe qui était intervenue lors de l'exposition de 2018 pour faire des spectacles culturels. Pour réduire les coûts, il faudrait mutualiser avec d'autres communes. Le week-end du 18/09 serait une date disponible.
- Agriculture : le site officiel de la commune est en cours de création, un courrier va être envoyé aux agriculteurs pour leur proposer d'apparaître sur le site internet
- Economie - Artisanat - Industries : un courrier va être envoyé aux professionnels pour leur proposer de figurer sur le site internet.
- CME : l'élection du Conseil Municipal des Enfants se déroulera début septembre à la rentrée scolaire.
- Cimetière : la commission travaille sur les concessions concernées par la procédure d'abandon.

Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire

Devis signés

- Coqdata Marguerittes : devis 6 écrans de protection pour les bureaux de vote pour un montant de 540 € TTC.
- Sarl Chapon Cublize : devis tondeuse à gazon pour un montant de 709 € TTC
- Syder Dardilly : devis remplacement horloge armoire Ecole Champagnat pour un montant de 224 € TTC.

DPU

Nous avons reçu 2 DIA concernant des ventes d'immeubles situés en zone U :

- Vente immeuble Saint-Paul au 23 Rue Centrale ;

- Vente immeuble Dulac au 6 Montée de la Pierrasse.

Le conseil a décidé de ne pas exercer son droit de préemption pour ces demandes.

Comptabilité

Travaux étage mairie

Les travaux pour les bureaux maire et adjoints ont commencé.
Clément SUCHET est venu changer les 2 fenêtres côté rue centrale.

Le devis approuvé pour ces travaux avait été établi par son père Georges Suchet qui a pris sa retraite depuis (devis approuvé par le Conseil le 11/09/2020) et son fils a repris la société mais a créé une nouvelle entreprise.

Le Conseil accepte de régler cette facture au nom de Clément Suchet pour le même montant que le devis signé.

Convention DGFIP

Le nouvel « espace numérique sécurisé unifié » des particuliers du site des impôts.gouv.fr va très prochainement permettre de payer toutes les factures de la sphère publique.

Outre le paiement des impôts et des amendes qui est déjà possible, les administrés auront la possibilité de payer toutes les factures publiques.

La DGFIP demande donc aux communes de signer une convention de souscription au service PAYFIP pour la commune et le CCAS.

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention.

Personnel Communal

Tickets restaurant agent saisonnier

Un agent a été recruté à mi-temps du 01/07/2021 au 30/09/2021 pour aider David au service voirie.

La délibération pour l'adhésion au contrat-cadre Titres restaurant a été rédigée avec l'octroi des tickets restaurants pour les agents titulaires et stagiaires et aux contractuels sur emplois permanents à partir d'une durée de 2 mois.

Le Conseil décide de faire bénéficier des tickets restaurants aux agents recrutés pour face à un accroissement temporaire d'activité.

Immeubles communaux

Lachassagne

Le cabinet Lachassagne de Cours a été mandaté par le conseil pour gérer les locations de la commune.

Au fil de cette expérience, la question s'est posée de maintenir cette collaboration qui entraîne une charge de travail quasi identique à une gestion autonome par nos services et qui entraîne un coût non négligeable pour la commune.

Après un entretien avec le gérant du cabinet, il a proposé de revoir à la baisse ses honoraires.

Le Conseil décide de ne pas continuer sa collaboration avec le cabinet Lachassagne et reprendra la gestion autonome de ses locations au 01/01/2022.

Logements Caveau

Suite à la demande d'un locataire pour changer sa porte d'entrée ; après étude nous avons fait faire un devis pour isoler le palier desservant les 2 logements.

Le Conseil approuve par 9 voix pour - 2 absentions - 1 voix contre le devis de Suchet Clément pour une porte coulissante en applique pour un montant de 602 € HT soit 722.40 € TTC.

Immeuble Mairie - Convention SDMIS

Pendant les travaux de la caserne, afin d'assurer la continuité de service pour les activités du Centre Médical d'Aptitude, la Mairie a proposé au SDMIS de mettre à disposition à titre gratuit un local (ancienne salle informatique au-dessus de la mairie).

Le SDMIS remercie la commune et nous demande de signer une convention de mise à disposition temporaire de locaux.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Location Caveau

Pour les locations du caveau, il faut désigner des personnes responsables afin de gérer les états des lieux.

Personnes responsables : PARTHIOT Jean-Pierre - LEMEUNIER Nicolas et DURNERIN Jean-Yves

Voirie

Devis réfection voirie communale

L'état des chemins communaux se dégrade. Des travaux de PATA étaient réalisés tous les ans et suffisaient à l'entretien. Vu l'état actuel de ces chemins, ces travaux de PATA ne seraient pas satisfaisants.

Un devis a été demandé à Robert Denis pour une réfection globale des chemins communaux avec un reprofilage en enrobé à chaud sur les parties dégradées pour un montant de 13 680 euros HT soit 16 416 euros TTC.

Après renseignements pris auprès du Percepteur, nous ne pouvons pas payer cette facture en investissement même si c'est une somme importante car cela relève de l'entretien de la voirie.

Le Conseil approuve par 11 voix pour et 1 abstention le devis de DENIS Robert pour un montant de 16 416 euros TTC.

Devis bacs à fleurs

Un devis a été demandé à l'entreprise Kit Forêt pour la fourniture de 16 bacs à fleurs pour la barrière de la Casse-Froide comme le Pont à l'entrée de Cublize. Sur ce devis la partie métallique n'est pas prise en charge pour la suspension de ces bacs.

Le devis s'élève à un montant de 3 420 euros TTC OU 4 560 euros pour une variante en modèle Petunia mais ce modèle ne peut pas être suspendu car trop lourd.

Le Conseil décide de prévoir cette dépense en investissement sur le budget 2022.

Projet Lotissement Communal

Le cabinet Réalités a contacté Monsieur le Maire pour savoir si nous avons avancé sur ce projet.

Le Conseil décide de poursuivre l'étude de faisabilité pour savoir à combien va revenir le coût de viabilisation pour ce projet.

Bulletin municipal

Pour ce prochain bulletin, nous comptons avoir recours à une aide extérieure.

Ceci dans le double objectif : faire évoluer l'image du bulletin en recherchant des compétences reconnues d'infographistes, et compenser l'impossibilité de continuer dans sa forme actuelle.

2 prestataires ont été sélectionnés : CAPOLINA (présenté par la COR) et IML (société que nous avons à plusieurs reprises retenue pour l'impression du bulletin municipal)

Les devis ont été établis en fonction du nombre de feuillets (ensembles de 4 pages).

Ci-dessous le comparatif TVA incluse :

Nbre de pages	IML TTC	CAPOLINA
32	1536	1400
36	1728	1550
40	1920	1750
44	2112	1900

Le Conseil approuve le devis de CAPOLINA par 11 voix pour et 1 abstention.

Intergônes

Une convention territoriale globale de services aux familles est envisagée sur notre territoire.

Actuellement la commune a un contrat enfance jeunesse signé avec la CAF qui permet de développer des actions dans le secteur de la petite enfance et de l'enfance et d'obtenir des aides financières au fonctionnement des établissements gestionnaires. Ce contrat est signé avec l'ensemble des communes participantes.

Cela concerne :

- AERES pour l'ALSH Intergônes
- Mutuelle Bout d'Chou pour le RAM d'Amplepuis
- Centre Social d'Amplepuis pour la Moufletterie.

La CAF du Rhône a annoncé un nouveau contrat : la convention territoriale Globale (CTG) signée au niveau de la COR par toutes les communes participantes et dans tous les domaines de la CAF. Cette convention sera pour 2021/2025.

La CAF demande une délibération d'intention de signer cette convention par le Maire.

Le Conseil déclare avoir l'intention de signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Rhône pour le développement des services petite enfance et enfance de son territoire et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Questions diverses

- Carte de remerciements de la Famille Philippe pour le décès de Madame Philippe Simone.
- Cérémonies commémoratives : le Conseil préfère ne rester que sur la cérémonie du 11 novembre avec une mobilisation plus importante.
- Un Campus connecté a été créé à la COR pour poursuivre ses études à La Bobine Tarare, encadré par un tuteur qualifié avec de nombreuses formations à distance possible.
Ce nouveau dispositif va permettre à un premier groupe d'étudiants du territoire de poursuivre ou reprendre leurs études tout en restant basés localement.
Le campus connecté est un lieu de formation à distance avec un tutorat sur place, qui permet d'accéder à des formations supérieures.
- Evènements culturels : on peut se renseigner pour des expositions gratuites.

Fait à SAINT-VINCENT-DE-REINS
Le 13 juillet 2021

